

mercredi, 11 avril 2007

Projet de construction de l'oléoduc Pipeline Saint-Laurent entre Lévis et Montréal-est

Pierre-Luc Charron membre de la ferme Belcharron enr.

J'ai 13 ans, je m'inquiète des conséquences si l'oléoduc Pipeline Saint-Laurent passe sur notre propriété.

-Premièrement : j'ai peur des conséquences si le pipeline a un bris, une fuite : pollution etc.

-Deuxièmement : je suis inquiet qu'il y ait de la compaction au moment de l'installation. La végétation aura sans aucuns doutes de la difficulté à survivre et s'implanter.

-Troisièmement : j'ai peur de mon avenir, car en travaillant le sol je vais avoir sur la conscience qu'un tuyau de gaz est sous mes pieds et le stress du danger.

-Quatrièmement: je suis conscient que les conditions du sol ne sont pas toujours favorable a l'agriculture même a certain moment les tracteurs peuvent s'enliser dans le sol et aller causer un bris au pipeline peu profond.

-Pour terminer je désire l'immunité totale contre les poursuites si le pipeline de la compagnie Pipeline Saint-Laurent passe sur nos terres.

-En annexe 1: photo qui montre une situation pouvant survenir quand les conditions ne sont pas favorables.

Anexel

